



Valorisation des déchets
Pays de Rance et de la Baie

Rapport d'activité 2025





Arnaud LECUYER

*Président du Syndicat Mixte de
Valorisation des Déchets des
Pays de Rance et de la Baie*

L'année 2025 confirme pleinement la dynamique engagée par le Syndicat Mixte de Valorisation des Déchets des Pays de Rance et de la Baie autour de ses grands projets structurants au service du territoire.

Les travaux de l'unité de valorisation énergétique de Taden ont ainsi avancé efficacement tout au long de l'année, conformément aux objectifs fixés dans le cadre du nouveau contrat de concession confié à la société DEWEN, filiale du groupe SUEZ. Cette étape importante traduit concrètement l'ambition portée par le SMPRB de moderniser durablement son outil industriel pour les 20 à 40 prochaines années. Elle illustre également la qualité de la coopération engagée entre Dinan Agglomération et le SMPRB autour du projet de réseau de chaleur, dont les travaux ont démarré en 2025. Ce projet majeur permettra de valoriser localement l'énergie produite par l'UVE, avec les premiers mégawatts de chaleur attendus au 1^{er} juin 2027.

Ce projet structurant s'inscrit dans une politique plus large de coopération bretonne visant à renforcer l'autonomie régionale en matière de traitement et de valorisation des déchets. À horizon juin 2027, cette modernisation permettra de répondre aux besoins croissants du territoire, d'améliorer encore la performance énergétique de l'installation, de réduire son impact environnemental et de garantir une meilleure maîtrise des coûts dans un contexte particulièrement exigeant.

L'année 2025 marque également une étape importante avec la mise en œuvre opérationnelle des contrats REP (Responsabilité Élargie du Producteur) contractualisés par le SMPRB pour le compte de ses adhérents. Après une année 2024 riche en échanges, en réflexions et en préparation collective, ces nouvelles filières - ameublement, jeux et jouets, articles de bricolage et de jardin, produits et matériaux de construction du bâtiment — entrent désormais concrètement dans leur phase de déploiement. L'accompagnement et l'ingénierie proposés par le SMPRB permettent de sécuriser et de simplifier la mise en œuvre de ces dispositifs souvent complexes pour les collectivités adhérentes.

Parallèlement, les adhérents du SMPRB poursuivent l'élaboration et le déploiement de leurs organisations liées au tri à la source des biodéchets : compostage individuel, compostage semi-collectif, collecte séparée... Le syndicat continuera d'accompagner ces évolutions et de répondre aux besoins de valorisation associés à ces nouveaux modes de gestion.

Ainsi, le SMPRB affirme plus que jamais son rôle d'« acteur-clé » de la valorisation des déchets sur le grand nord-est breton, au service de 381 000 habitants, 153 communes et près de 238 000 tonnes de déchets prises en charge chaque année.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement, la compétence et le dynamisme des élus, des équipes et de l'ensemble des partenaires du SMPRB pour poursuivre cette dynamique collective et porter de nouveaux projets répondant aux enjeux climatiques, environnementaux et financiers qui préoccupent légitimement nos concitoyens.

Sommaire

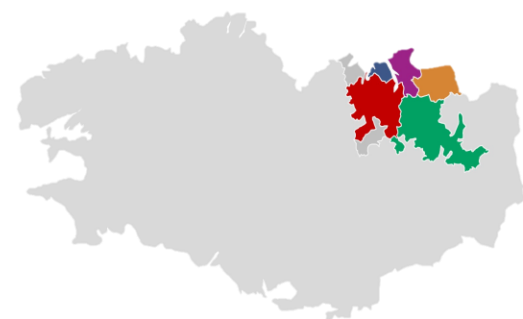
Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-252203195-20260717-DB_2026_030_RA-DE

Partie 1 – Présentation du SMPRB.....	p. 4
Partie 2 – Faits marquants 2025.....	p. 9
Partie 3 – Service rendu en quelques chiffres.....	p. 13
Partie 4 – Equipements industriels.....	p. 16
Partie 5 – Coopérations public-public.....	p. 23
Partie 6 – Ordures ménagères résiduelles.....	p. 25
Partie 7 – Collecte sélective.....	p. 28
Partie 8 – Déchets des déchèteries.....	p. 35
Partie 9 – Valorisation.....	p. 41
Partie 10 – Données financières.....	p. 47
Partie 11 – Projets 2026.....	p. 51
Lexique.....	p. 53
Annexes.....	p. 55

Présentation du SMPRB

Présentation du SMPRB

Le Syndicat Mixte de Valorisation des Déchets du Pays de Rance et de la Baie (SMPRB) est l'acteur public en charge du traitement des déchets ménagers sur le territoire nord-est breton :



5 membres*
153 communes
381 641 habitants (POP. DGF 2025
+ 5,3% /2024)

- Centres de transfert
- ▲ Unité de Valorisation Energétique
- Unité de traitement mécano-biologique

Présentation du SMPRB

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-252203195-20260717-DB_2026_030_RA-DE

La compétence du SMPRB porte sur le transfert, le transport et le traitement des déchets suivants :

- Ordures ménagères résiduelles (OMR) : valorisation par compostage et valorisation énergétique
- Collecte sélective (CS) : tri, revente des matières recyclables, valorisation des refus de tri
- Biodéchets : valorisation par méthanisation
- Déchets collectés en déchèteries : valorisation matière, valorisation énergétique, enfouissement

Présentation du SMPRB

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-252203195-20260717-DB_2026_030_RA-DE

Pour assurer ses missions, le SMPRB s'appuie sur:

- des équipements industriels dont il est propriétaire :
 - 5 centres de transfert
 - 1 Usine de Valorisation Energétique (UVE)
 - 1 usine de Traitement Mécano-Biologique (TMB)
- 2 sites mis à disposition par ses membres pour le transfert de la collecte sélective
- des conventions de coopération public-public avec d'autres syndicats bretons : Kerval, S3T'ec, SMICTOM Centre Ouest 35
- des marchés publics
- des contrats de reprise des matières recyclables
- des contrats de Responsabilité Elargie du Producteur (REP)

Gouvernance du SMPRB

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-252203195-20260717-DB_2026_030_RA-DE

Président

Arnaud LECUYER

Bureau : 5 Vice-présidents

1^{er} Vice-président : Joël MASSERON – Finances et Ressources humaines

2^{ème} Vice-présidente : Ginette EON-MARCHIX – Valorisation des déchets collecte sélective et déchèteries

3^{ème} Vice-président : Jean-Luc OHIER – Centres de transfert et transport

4^{ème} Vice-président : Olivier BOURDAIS – Valorisation énergétique

5^{ème} Vice-président : Gérard VILT – Equipements industriels de traitement

et 5 membres délégués :

Delphine BRIAND - Jean-Michel FREDOU - Louis LEPORT - Evelyne THOREUX - Serge MILLET

Comité syndical

22 délégués

Faits marquants 2025

Faits marquants de l'année 2025

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-252203195-20260717-DB_2026_030_RA-DE

Statuts : mise à jour des statuts du syndicat en raison de

- Intégration du secteur de Matignon au SMPRB, lequel représente au 1^{er} janvier 2026, 153 communes (146 communes précédemment)
- Adresse du siège administratif du SMPRB : 1 rue de la Génomais – 22100 - Taden

Finances : globalisation des anciennes (pré-transfert) et des nouvelles (post-transfert) charges de structure

Devenir du site du TMB : poursuite des études pour identifier les activités possibles sur le site et potentiellement le projet d'un quai de transfert pour la collecte sélective - collaboration avec Saint-Malo Agglomération

Parc Avaugour : conventions pluriannuelles d'exploitation agricole sur les propriétés du SMPRB



Faits marquants de l'année 2025

Envoyé en préfecture le 17/07/2026

Reçu en préfecture le 17/07/2026

Publié le

ID : 022-252203195-20260717-DB_2026_030_RA-DE

Suivi des travaux et du contrat d'exploitation de l'UVE :

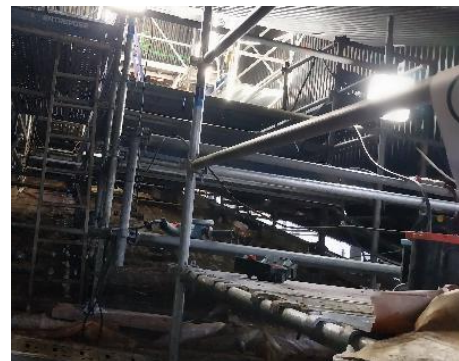
- Demande d'autorisation d'exploiter le 14 février 2024
- Mise en service prévue le 1^{er} juin 2027
- Levée d'option pour la fourniture de vapeur au réseau de chauffage urbain RCU



Nouveaux ponts roulants



Montage de la structure pour le nouveau four-chaudière



Montage du nouveau four-chaudière



Coulage de la dalle et des voiles béton pour le bâtiment de la nouvelle turbine



Nouvelle trémie d'alimentation



Faits marquants de l'année 2025

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-252203195-20260717-DB_2026_030_RA-DE

Collecte sélective :

- Coopération renforcée avec Kerval pour le tri de la collecte sélective de 4 membres du SMPRB
- Démarrage d'un marché avec Le Goff pour le transfert de la collecte sélective de Dinan Agglomération collectée en prestation de service
- Mise en œuvre au 1^{er} janvier 2025 par le SMPRB d'un contrat REP « emballages ménagers et papiers graphiques » CITEO pour l'ensemble des 5 membres



Déchets collectés en déchèteries :

- Contractualisation par le SMPRB des contrats REP suivants :
 - Pneus avec ALIAPUR  COLLECTE ET RECYCLAGE DE VOS PNEUS
 - Huiles végétales avec CYCLEVIA  L'éco-organisme de la filière des huiles et des lubrifiants.
- Mise en œuvre opérationnelle de la REP PMCB (produits et matériaux de construction et du bâtiment)

Centres de transfert

- Réalisation des audits quinquennaux et mise en œuvre d'un plan d'actions

Service rendu en quelques chiffres

Tonnages des membres pris en charge par le SMPRB

Tonnes entrantes collecte sélective :
19 406 en 2025 (17 643 en 2024)

Déchets des déchèteries :
137 636 en 2025 (134 791 en 2024)



Emballages en verre :
18 061 en 2025
(17 469 en 2024)



Ordures Ménagères Résiduelles :
68 182 en 2025 (68 334 en 2024)

243 432 de déchets
traités par le SMPRB en
2025 pour 381 641
habitants
(238 379 en 2024)



Biodéchets :
147 en 2025 (142 en 2024)

FLUX	Evolution 2024-2025
Ordures Ménagères Résiduelles	0%
Déchets des déchèteries	2%
Emballages ménagers et papiers	10%
Emballages en verre	3%
Biodéchets	3%

Transport des déchets

Pour les ordures ménagères et la collecte sélective, le SMPRB assure le transport des déchets depuis les centres de transfert vers les sites de traitement via des marchés publics (société Le Goff).

Pour les déchets collectés sur les déchèteries, le SMPRB les transporte depuis les déchèteries vers les sites de traitement par l'intermédiaire de marchés publics de location de caissons/transport/traitement.



Kilomètres parcourus en 2025 :

- OMR et refus TMB : 68 936 km* – 1 923 rotations
- CS : 166 412 km – 2 058 rotations
- Déchèteries (hors déchets verts) : 442 833 km** - 12 642 rotations

=> Soit 678 181 km

Pour 1 rotation sont ici comptabilisés les kms entre le site de transfert ou la déchèterie et le site de traitement.

** Pas de transport pour Dinan Agglomération : vidage des bennes de collecte directement à l'UVE*

*** Prise en compte d'une distance moyenne pour les principaux flux*

Les biodéchets sont apportés directement par les membres sur le site de traitement.

Equipements industriels

Les centres de transfert du SMPRB

Envoyé en préfecture le 17/07/2026

Reçu en préfecture le 17/07/2026

Publié le

ID : 022-252203195-20260717-DB_2026_030_RA-DE

Le SMPRB est propriétaire de 5 centres de transfert lui permettant de massifier les déchets avant de les transporter jusqu'aux sites de traitement :

- Dinard : 3 quais OMR
- St Malo : 3 quais OMR + 2 quais refus TMB
- Baguer Pican : 2 quais OMR
- Tinténiaac : 2 quais OMR et 2 quais CS
- St Aubin : 3 quais OMR et 2 quais CS

Les camions de collecte des membres viennent y vider les déchets.

Pour sa mission de transfert pour la collecte sélective, le SMPRB s'appuie également sur des sites mis à disposition par ses membres Dinan et St Malo et sur un site privé à Miniac Morvan.



L'Unité de Valorisation Énergétique de Taden

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-252203195-20260717-DB_2026_030_RA-DE

Le SMPRB est propriétaire d'une UVE dont l'exploitation et la maintenance ont été confiées à un délégataire, DEWEN, filiale de Suez, pour une durée de 20 ans. Les OMR et le tout-venant incinérable issu des déchèteries y sont valorisés.



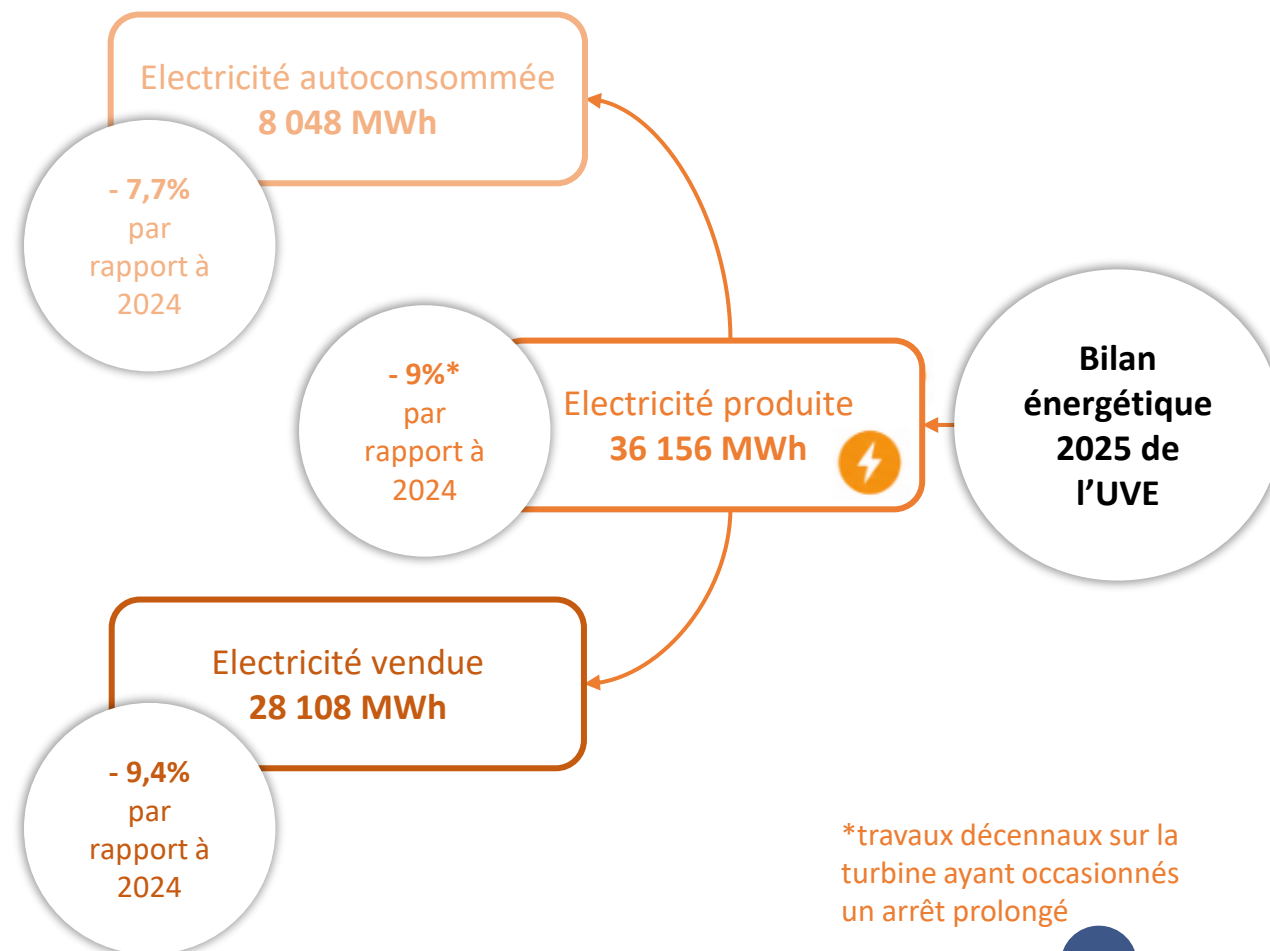
Capacité nominale de l'installation à PCI 2000 kcal/kg : 106 400 tonnes/an

Équipement certifié ISO 9001, 14001, 45001, 50001

Chiffres clés 2025 :

- Taux de disponibilité respectifs sur les lignes 1 et 2 de l'usine : 89% et 84%
- Performance énergétique (TGAP)* : 91,5 %

*Si elle est supérieure à 60%, l'incinérateur est qualifié d'UVE et permet de bénéficier d'une TGAP réduite.



*travaux décennaux sur la turbine ayant occasionnés un arrêt prolongé

L'Unité de Valorisation Énergétique – Principe de fonctionnement



UNITE DE VALORISATION ENERGETIQUE

Les déchets sont soumis à un processus de combustion (incinération). La chaleur produite est récupérée pour générer des énergies. Les fumées sont traitées pour limiter les émissions polluantes.



VALORISATION ENERGETIQUE

Chaleur de combustion récupérée et utilisée pour produire de la vapeur qui génère de l'électricité.



MACHEFERS

Résidus solides issus de la combustion des déchets, récupérés en sortie de fours



METAUX

Métaux ferreux et non ferreux séparés des mâchefers par des procédés de tri (aimant et courant de Foucault)



REFIOM

Résidus d'épuration des fumées d'incinération (poussières, cendres, gâteaux de filtration...)



EMISSIONS

Traitement des fumées et des rejets aqueux



RESEAU DE CHALEUR ET D'ELECTRICITE

Autoconsommation par l'usine d'incinération et production d'électricité. Production de chaleur pour l'alimentation du réseau de chaleur de Dinan Agglomération (juin 2027)



VALORISATION MATIERE

Utilisés en technique routière (remblais, sous couches de voirie,...)



RECYCLAGE

Recyclés dans les filières industrielles pour fabriquer de nouveaux produits



STABILISATION ET STOCKAGE

Stabilisés puis stockés en Installation de stockage de déchets dangereux (ISDD)

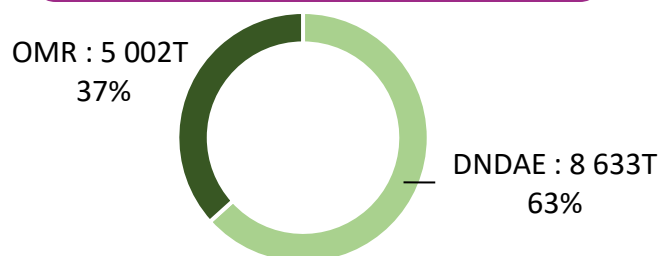
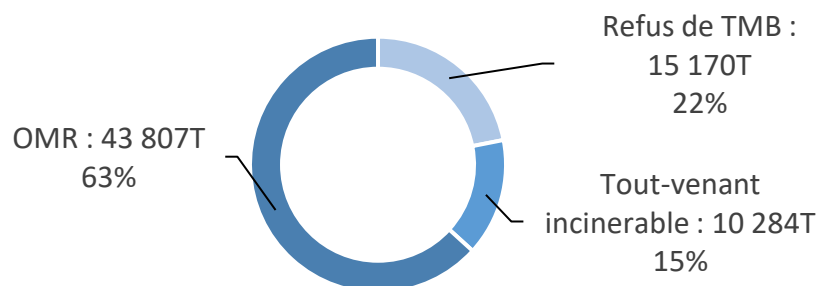


REJETS CONTROLES

Contrôles en continu des rejets atmosphériques et aqueux pour vérifier le respect des seuils réglementaires



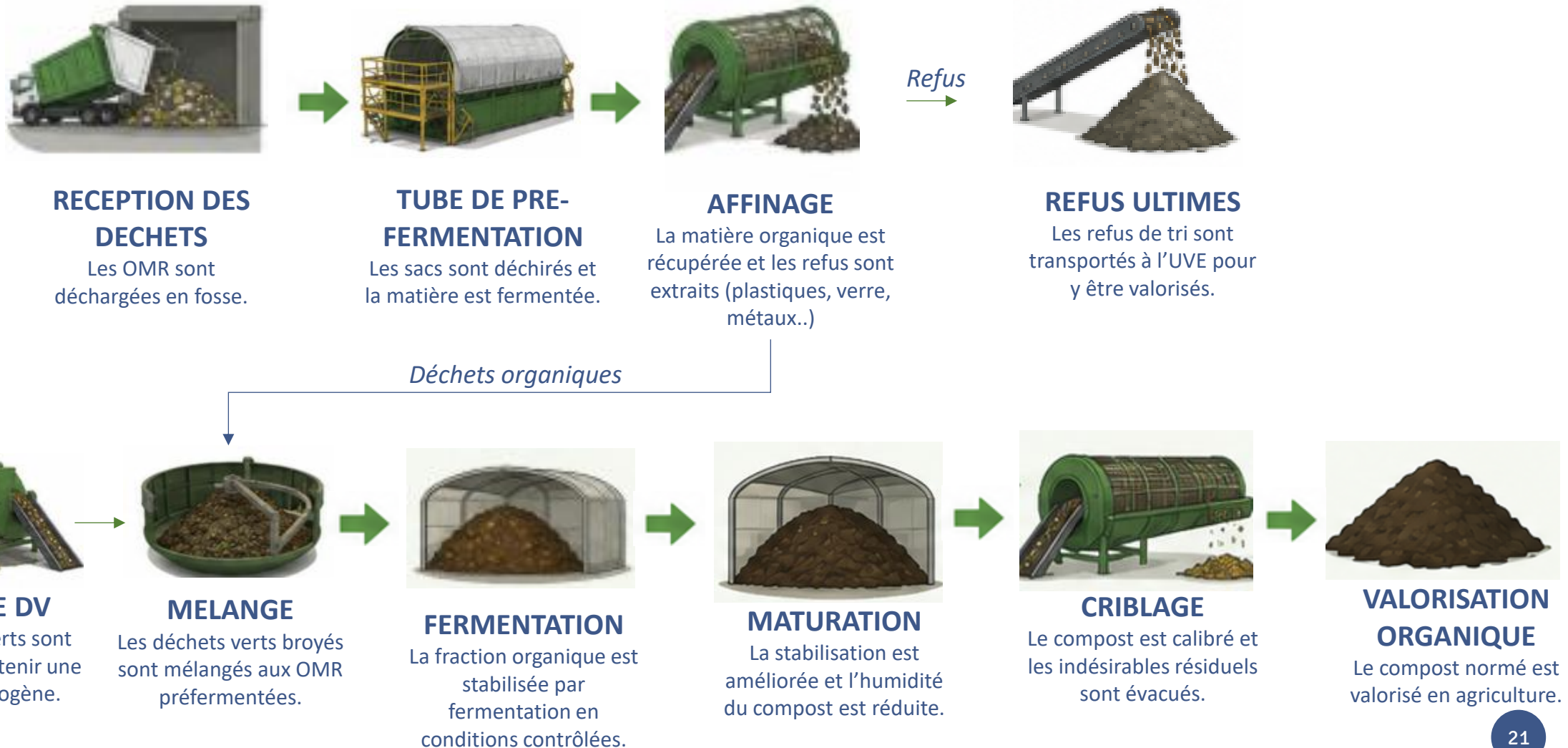
L'Unité de Valorisation Energétique – Bilan 2025



L'unité de Traitement Mécano-Biologique de Saint-Malo – Principe de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-252203195-20260717-DB_2026_030_RA-DE

Une partie des OMR et Déchets Verts (DV) de Saint-Malo Agglomération sont valorisés en compostage au TMB.



L'unité de Traitement Mécano-Biologique de Saint-Malo – Bilan 2025

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le 17/07/2026
ID : 022-252203195-20260717-DB_2026_030_RA-DE

Chiffres clés 2025 :

- OMR réceptionnées : 19 558 tonnes
- FFOM (fraction fermentescible des OMR) compostée sur site : 5 679 tonnes
- Déchets verts co-compostés sur site avec la FFOM : 2 280 tonnes dont 1 675 tonnes issus des déchèteries et 605 tonnes d'apports d'une entreprise extérieure (Théaud)
- Refus de tri acheminés vers l'UVE : 12 124 tonnes
- Refus de criblage du compost : 561 tonnes
- Compost vendu : 3 452 tonnes



Deux types de composts sont produits :

- NFU 44-051 à destination des producteurs agricoles céréaliers,
- CERAFEL à destination des producteurs agricoles légumiers. Cette norme répond au cahier des charges de la marque « Prince de Bretagne ».

Coopérations public-public

Coopérations public-public

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-252203195-20260717-DB_2026_030_RA-DE

Pour exercer sa compétence, le SMPRB s'appuie également sur 3 conventions de coopération public-public avec d'autres syndicats de traitement avec l'objectif d'optimiser le fonctionnement d'équipements à maîtrise d'ouvrage publique :

- Kerval (22) :
 - Accueil de 20 600 tonnes d'OMR de Kerval sur l'UVE de Taden du SMPRB à horizon 1^{er} juin 2027
 - Apport de 14 000 tonnes de collecte sélective du SMPRB sur le centre de tri de Générès de Kerval

- S3T'ec (35) :
 - Accueil de 2 000 tonnes d'OMR de S3T'ec sur l'UVE de Taden du SMPRB
 - Apport de 3 000 tonnes de TVI du SMPRB sur l'UVE haut PCI de S3T'ec à horizon 1^{er} février 2029

- SMICTOM Centre Ouest 35 :
 - Accueil de 3 000 tonnes de refus de tri de SCO sur l'UVE de Taden du SMPRB
 - Apport de 2 000 tonnes d'OMR du SMPRB sur le TMB de SCO

Ordures ménagères résiduelles

Ordures ménagères résiduelles

Compétence « membres »



DEPOT

L'utilisateur dépose ses OMR dans le bac de collecte fourni par le « membre » ou dans des points d'apport volontaire.



COLLECTE

Le contenu des bacs/points d'apport volontaire est collecté par des camions bennes/grues.

Compétence « SMPRB »



TRANSFERT

Les déchets sont déposés par les camions bennes en centre de transfert en vue d'être massifiés et transportés en semi-remorques vers l'UVE.



TRANSPORT

La semi-remorque est transportée jusqu'à l'UVE.



TRAITEMENT

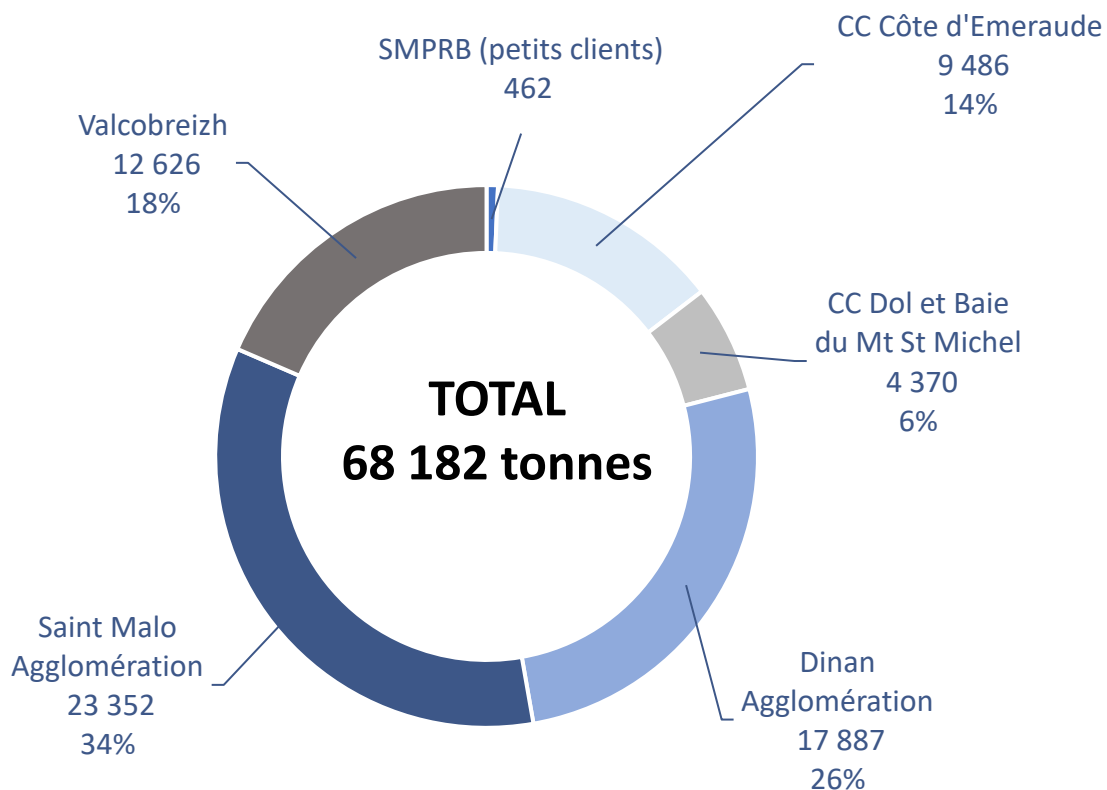
Les OMR sont valorisées à l'UVE de Taden pour la majeure partie. Une partie des OMR de Valcobreizh est valorisée au TMB du SMICTOM Centre Ouest 35.



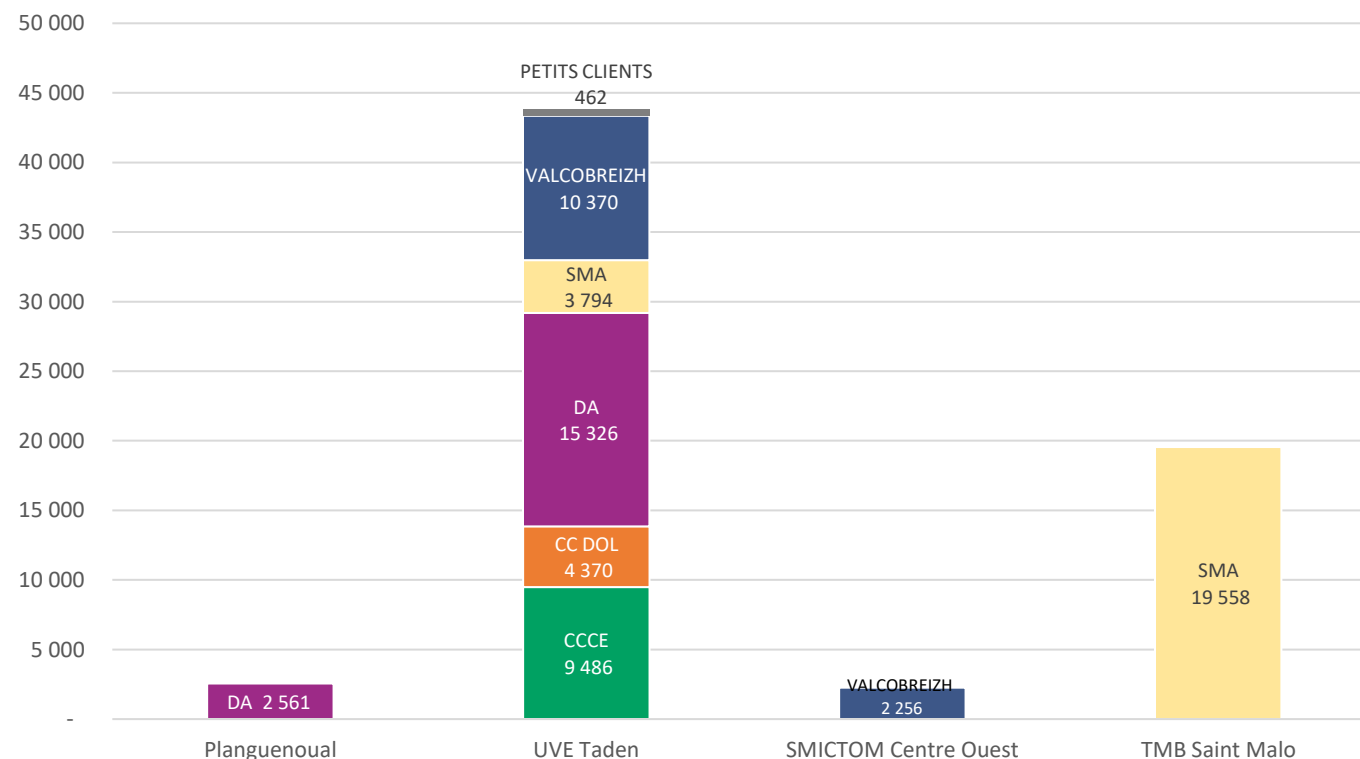
TRAITEMENT (sans transfert préalable)

- OMR de St Malo Agglomération valorisées au TMB
- OMR du secteur de Matignon (Dinan Agglomération) valorisées à l'UVE de Planguenoual (Kerval)
- OMR de Dinan Agglomération valorisées sur l'UVE DEWEN

Ordures ménagères résiduelles – Tonnages 2025



Répartition des tonnages par exutoire



Collecte sélective

Collecte sélective « multimatériaux »

Compétence « membres »



DEPOT

L'utilisateur dépose ses emballages et papiers dans le bac de tri fourni par le « membre » ou dans des points d'apport volontaire.

Collecte « emballages et papiers en mélange » = « multimatériaux »



COLLECTE

Le contenu des bacs/points d'apport volontaire est collecté par les camions benne/grues.



Compétence « SMPRB »



TRANSFERT / TRANSPORT

La collecte sélective est déposée par les camions benne en centre de transfert en vue d'être massifiée et transportée en semi-remorque vers un centre de tri.



CENTRE DE TRI

La collecte sélective, dite « tonnes entrantes », est triée par matières (plastiques, papiers, métaux...). Le SMPRB s'appuie sur 3 centres de tri :

- Générès, à Ploufragan (convention de coopération Kerval)
- Sphère, à Villedieu les Poêles (marché public)
- Trivalo, au Rheu (marché Public).



RECYCLAGE

Les matières triées, dites « tonnes sortantes », sont envoyées vers des usines de recyclage. Pour cela le SMPRB dispose de contrats de reprise des matières recyclables avec des entreprises de recyclage et avec des repreneurs intermédiaires.

Collecte sélective « multimatériaux » - Consignes de tri

Envoyé en préfecture le 17/07/2026

Reçu en préfecture le 17/07/2026

Publié le

ID : 022-252203195-20260717-DB_2026_030_RA-DE

Tous les emballages et papiers se trient :



METAUX

Boîtes de conserve, canettes, aérosols, barquettes, capsules, couvercles



PAPIERS

Journaux, magazines, prospectus, cahiers, enveloppes (**JRM**)



CARTONS

Cartons pliés, cartonnettes, emballages



PLASTIQUES

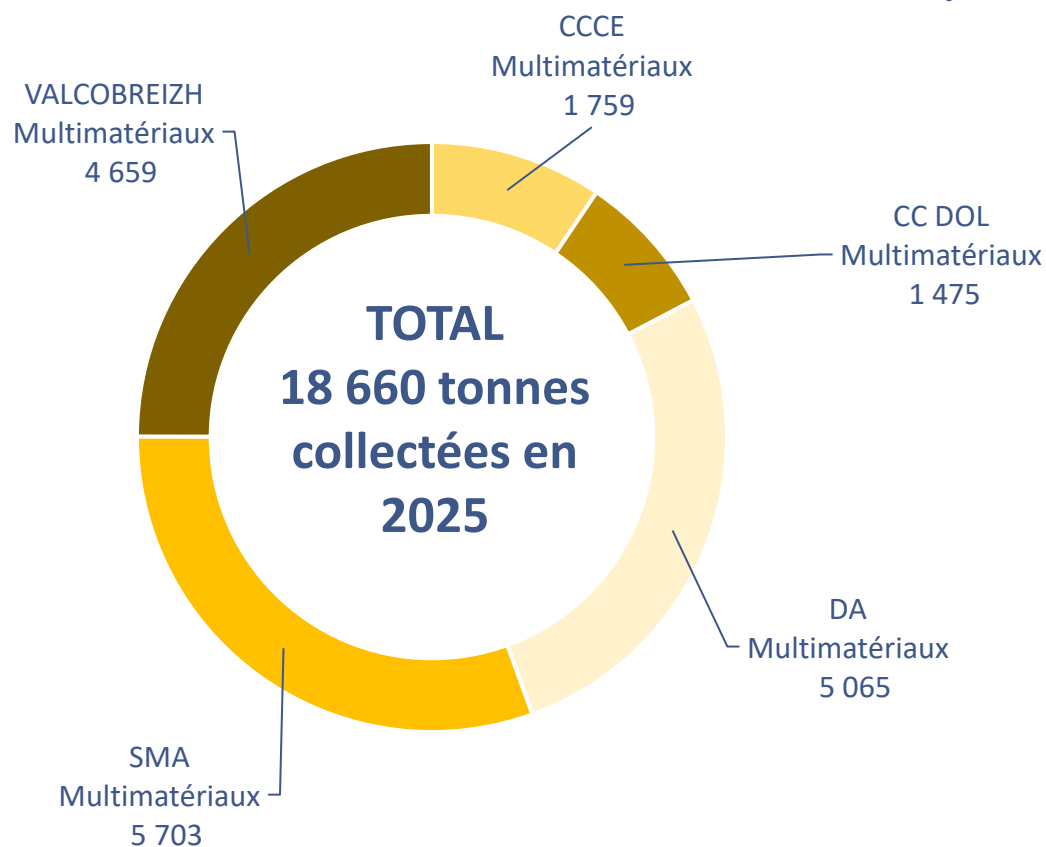
Bouteilles, flacons, bidons, pots, barquettes, films plastiques



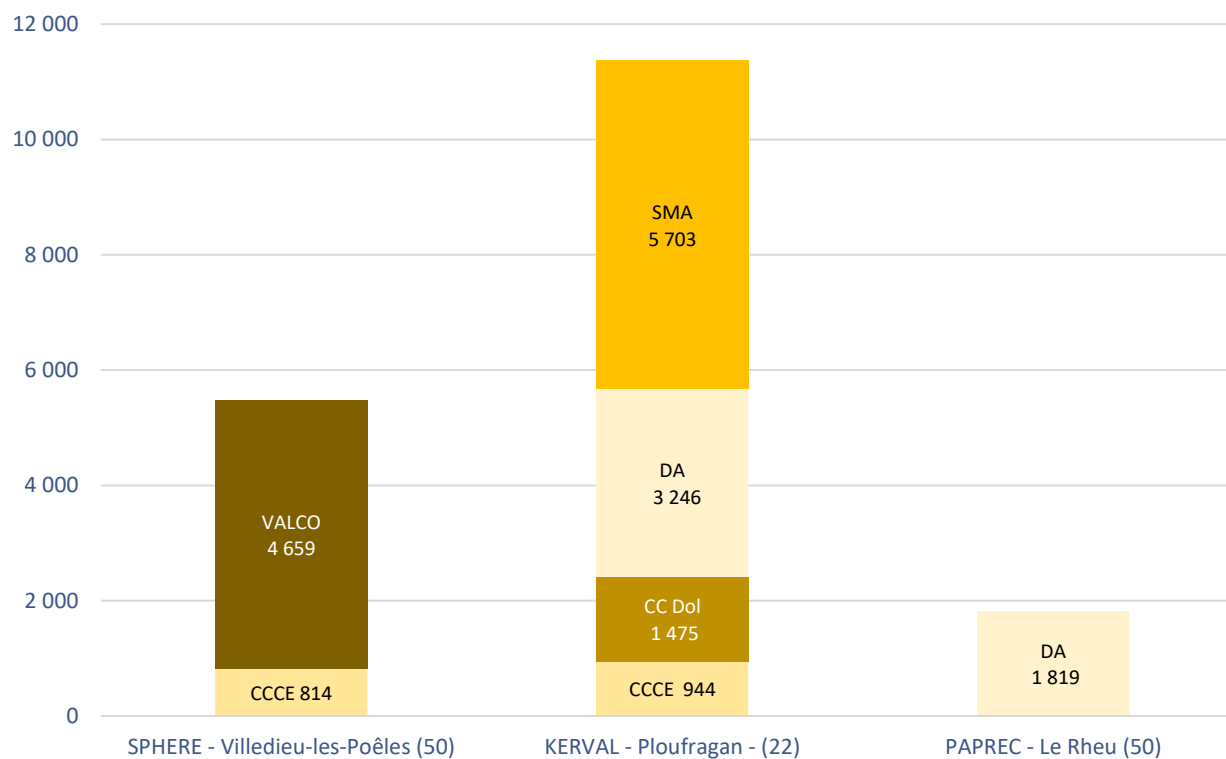
BRIQUES ALIMENTAIRES

Briques de lait, de jus, de soupe, de sauce..

Collecte sélective « multimatériaux » - Bilan 2025 - Tonnes entrantes



Répartition des tonnages par exutoire

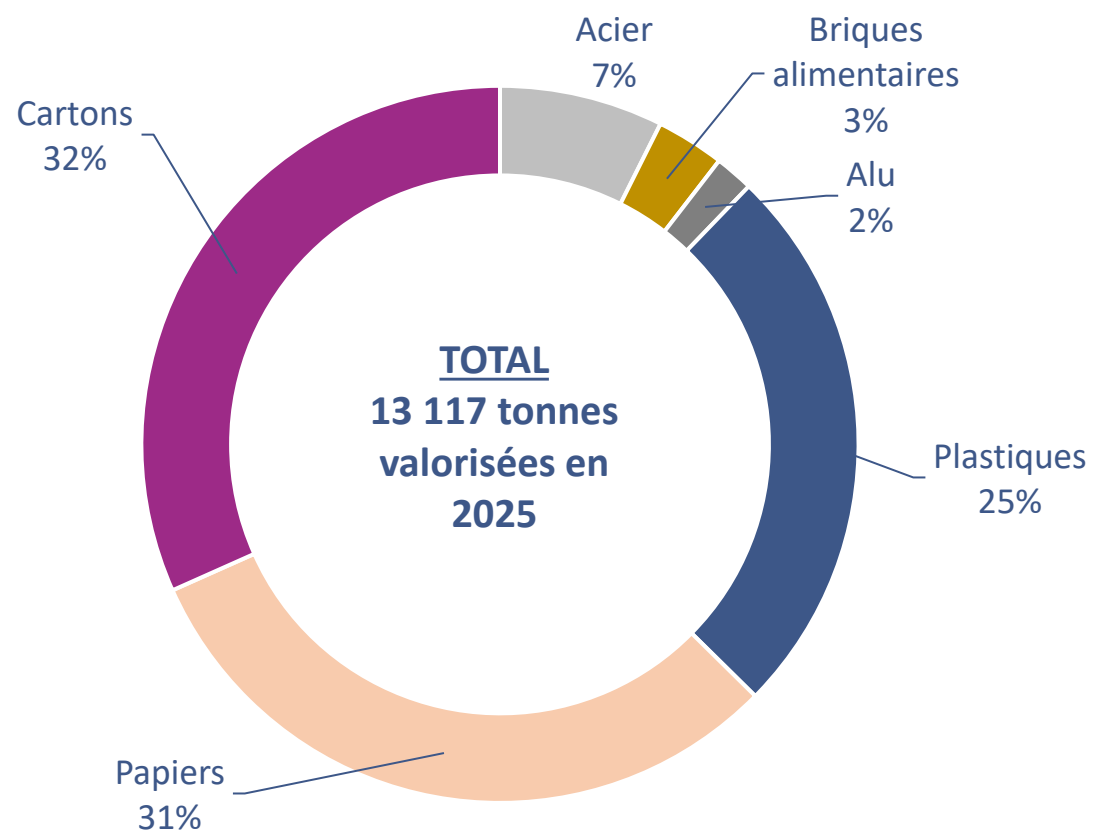


Valcobreizh collecte également du papier, déposé par les usagers dans des points d'apport volontaires (PAV). Ces papiers sont triés au centre de tri Veolia de Cesson-Sévigné (35) dans le cadre d'un marché public, puis recyclés. **En 2025, 746 tonnes** de papiers ont été collectés.

Collecte sélective « multimatériaux » - Bilan 2025 – Tonnes sortantes

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-252203195-20260717-DB_2026_030_RA-DE

Les tonnes sortantes sont les déchets triés et séparés par matière au centre de tri (hors refus).
Elles sont ensuite vendues aux repreneurs pour recyclage.



Collecte sélective « multimatériaux » - Valorisation des refus de tri

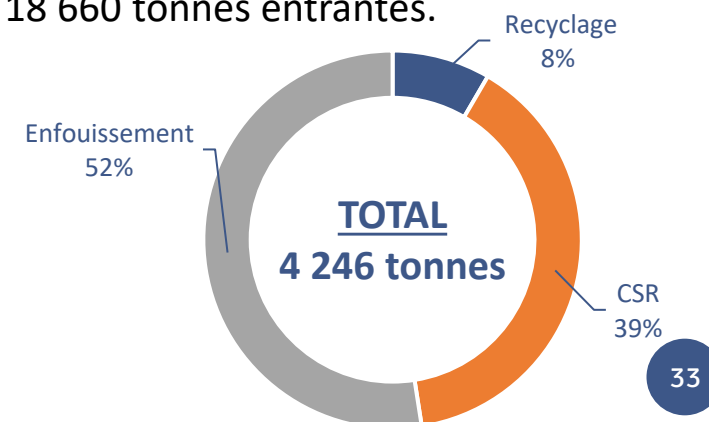
Les refus de tri correspondent aux erreurs de tri de l'utilisateur (ce qui ne va pas dans le bac jaune). Ces déchets ne peuvent pas être recyclés.
Erreurs de tri les plus fréquentes :



En 2025, 23% de la collecte sélective étaient du refus de tri, soit 4 246 tonnes de refus pour 18 660 tonnes entrantes.

Ces refus ont été traités par :

- Sur-tri, de façon à récupérer les matières recyclables ayant échappées au centre de tri
- Valorisation énergétique (Combustible Solide de Récupération – « CSR »)
- Enfouissement.



Collecte sélective - Le verre

Compétence « membres »

Compétence « SMPRB »



DEPOT

Le verre est déposé par l'utilisateur dans les points d'apports volontaires.



COLLECTE

Le contenu des points d'apport volontaire est collecté par des camions grues.



PLATFORME DE STOCKAGE

Le verre est massifié sur des plateformes de stockage.



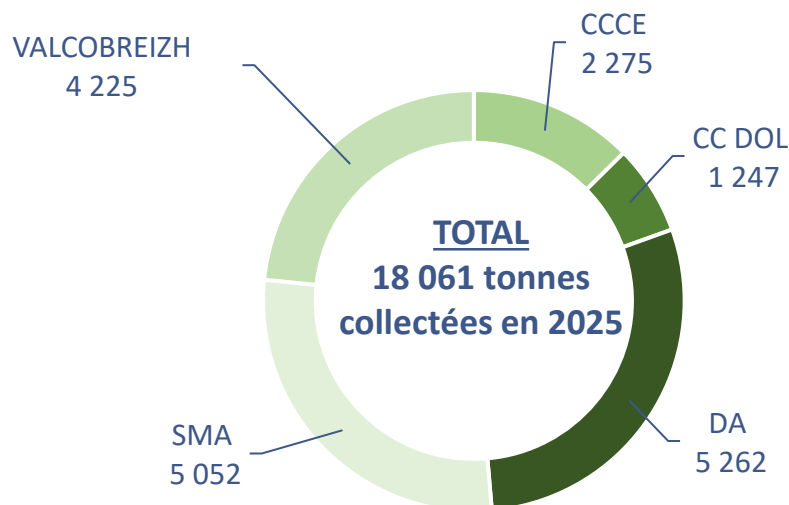
CHARGEMENT ET TRANSPORT

Le verre est chargé puis transporté vers l'usine de recyclage.



USINES DE RECYCLAGE

Le verre est acheminé directement chez les repreneurs où il est recyclé.



Déchets des déchèteries

Carte des 24 déchèteries des membres du SMPRB



- CC Côte d'Emeraude
- CC Pays de Dol
- Dinan Agglomération
- Saint Malo Agglomération
- Valcobreizh

Déchets des déchèteries

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-252203195-20260717-DB_2026_030_RA-DE

Compétence « membres »



DEPOT

Tri et dépôt
des déchets
par l'utilisateur



Accueil et
guide de
l'utilisateur



Entretien du
site



Compaction des
bennes (pour
limiter le nombre
d'enlèvements)



Remplacement des
bennes pleines et
mise de côté jusqu'à
la collecte du
prestataire



Vérification du tri,
contrôle des niveaux
de remplissage,
signalement des
anomalies



Compétence « SMPRB »



ENLEVEMENT

Le prestataire
récupère les
caissons pleins et
les remplace par
des caissons vides.



TRANSPORT

Le prestataire
transporte les
caissons vers le
site de traitement.



TRAITEMENT

Le prestataire traite les
déchets (valorisation
matière, organique,
énergétique ou
enfouissement selon les
déchets).

Ces déchets sont traités par le SMPRB dans le cadre de marchés publics et de contrats REP.

Le tout-venant incinérable (TVI) est majoritairement valorisé sur l'UVE de Taden.

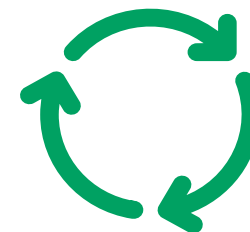
Déchets des déchèteries pris en charge dans le cadre des contrats REP

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-252203195-20260717-DB_2026_030_RA-DE

	Eco-organismes*	Tonnes
Ameublement (DEA)	ECO MAISON	4 856
Articles de Sports et Loisirs (ASL)	ECOLOGIC	11
Cartouches d'encre	LVL	3
Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	ECO SYSTEM	3 660
Déchets diffus spécifiques (DDS)	ECO DDS	457
Extincteurs	ECO SYSTEM	-
Néons	ECO SYSTEM	6
Lampes	ECO SYSTEM	7
Piles	COREPILE	29
Déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés (DASRI)	DASRI	2
Textiles	LE RELAIS	445
Pneus	ALIAPUR	3
PMCB	VALOBAT	10 327

CCCE	CC DOL	DA	SMA	VALCOBREIZH	TOTAL
2 351	1 693	5 840	5 520	4 402	19 806

Les chiffres sont exprimés en tonnes



Qu'est-ce qu'un éco-organisme ?

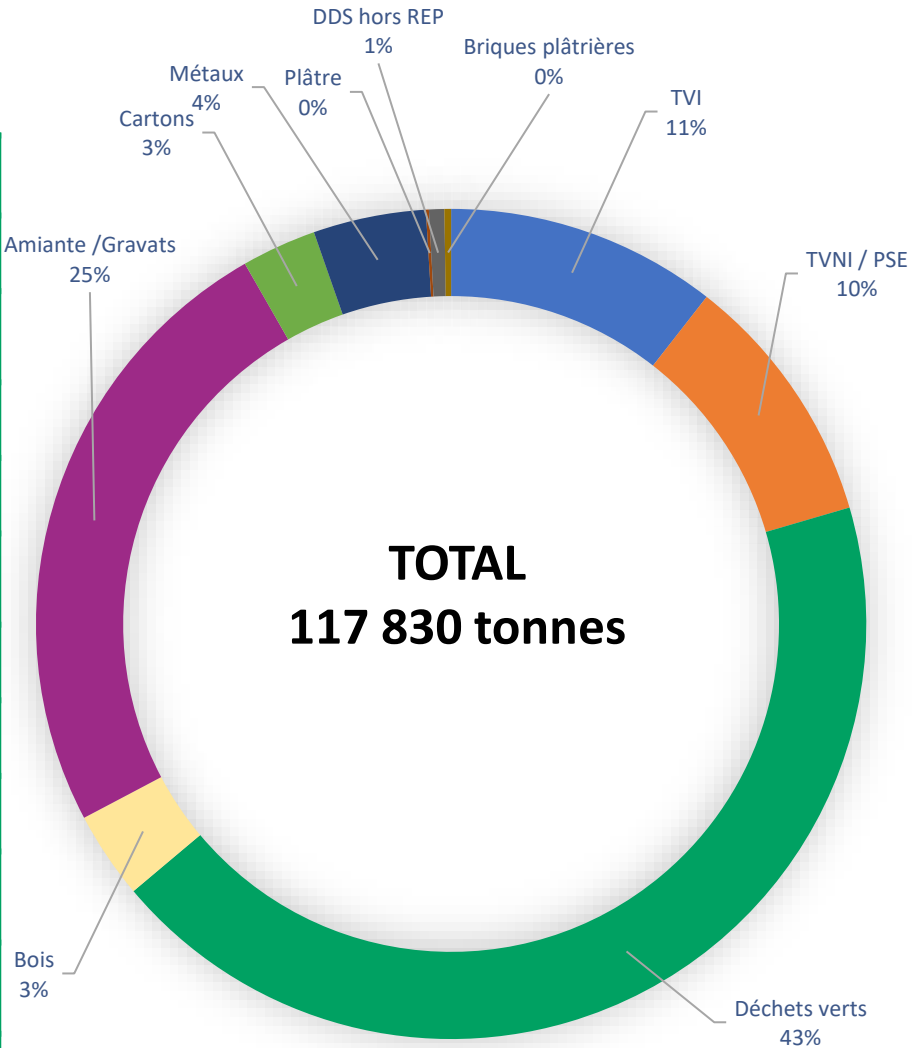
Un éco-organisme, en France, est une société de droit privé détenue par les producteurs et distributeurs pour prendre en charge, dans le cadre de la Responsabilité Elargie du Producteur - REP, la fin de vie des objets/équipements qu'ils mettent sur le marché.

Les éco-organismes interviennent dans le cadre de contrats REP qu'ils signent avec les collectivités territoriales notamment.

Ils sont chargés d'organiser la mise en place des filières de valorisation/traitement des déchets visés.

Déchets des déchèteries pris en charge par le SMPRB dans le cadre de marchés publics

	CCCE	CC DoI	DA	SMA	Valcobreizh	TOTAL
TVI	939	889	4 942	2 679	2 989	12 438
TVNI / Polystyrène	570	868	3 764	3 425	3 060	11 687
Déchets verts	7 010	4 531	18 178	11 901	9 512	51 132
Bois	78	321	1 352	653	1 600	4 004
Amiante / Gravats	1 374	2 747	10 396	6 606	7 695	28 818
Cartons	639	253	962	619	960	3 433
Métaux	436	375	1 782	1 153	1 426	5 172
Plâtre	-	53	-	45	43	141
DDS hors REP	48	51	215	200	184	698
Briques plâtrières	-	-	-	-	307	307
TOTAL	11 094	10 088	41 591	27 281	27 776	117 830



Déchets des déchèteries pris en charge par le SMPRB dans le cadre de marchés publics – Modes de traitement

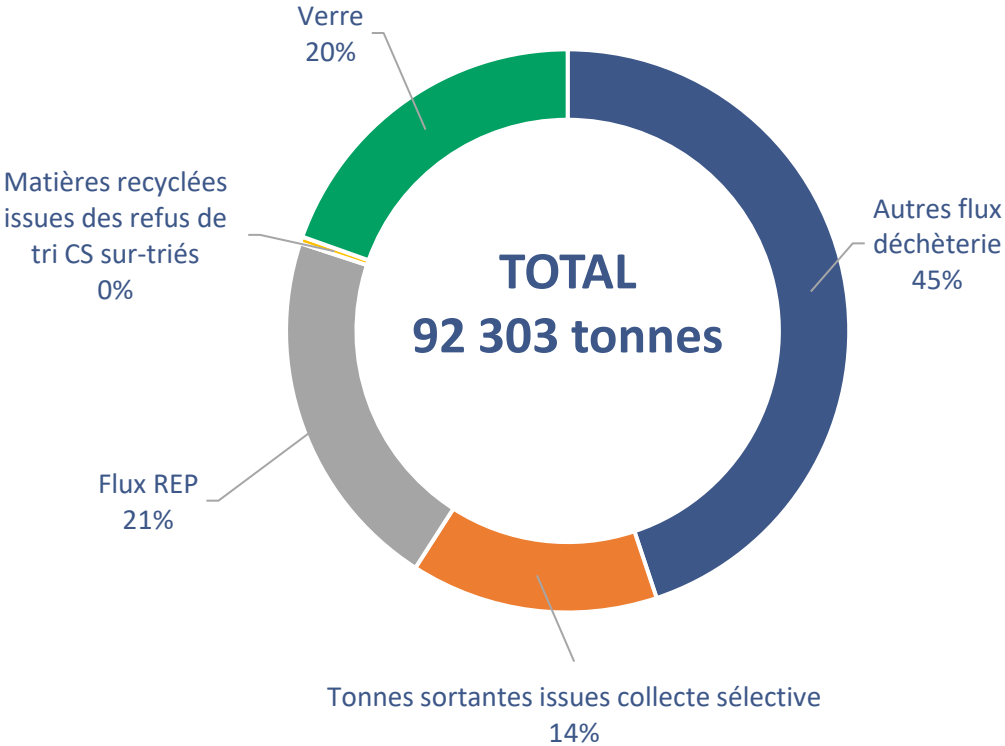
Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-252203195-20260717-DB_2026_030_RA-DE

	Mode de traitement
Gravats / gravats recyclables	Concassage, criblage, ou valorisation pour carrières
Plâtre	Broyage, séparation des matières (gypse, carton, papier), utilisation du gypse comme matière première pour le plâtre, envoi des autres matières dans leur filières respectives
TVI	Incinération à l’UVE
TVNI / TVI détournés	Stockage dans des centres de traitement agréés, CSR
Métaux	Découpage, compactage, broyage, chauffage, fusion
Bois A (bois non traité et non peint)	Tri, nettoyage, broyage, combustion
Bois B (bois traité non-dangereux) et AB	Tri, nettoyage, broyage, fabrication de panneaux à particules
Cartons	Tri, mise en balle, broyage, fabrication d’une nouvelle pâte, création de cartons

Valorisation

Valorisation matière

	Tonnes
Autres flux déchèteries*	41 427
Tonnes sortantes issues de la collecte sélective**	13 117
Flux REP	19 340
Matières recyclées issues des refus de tri CS sur-triés	357
Verre	18 061

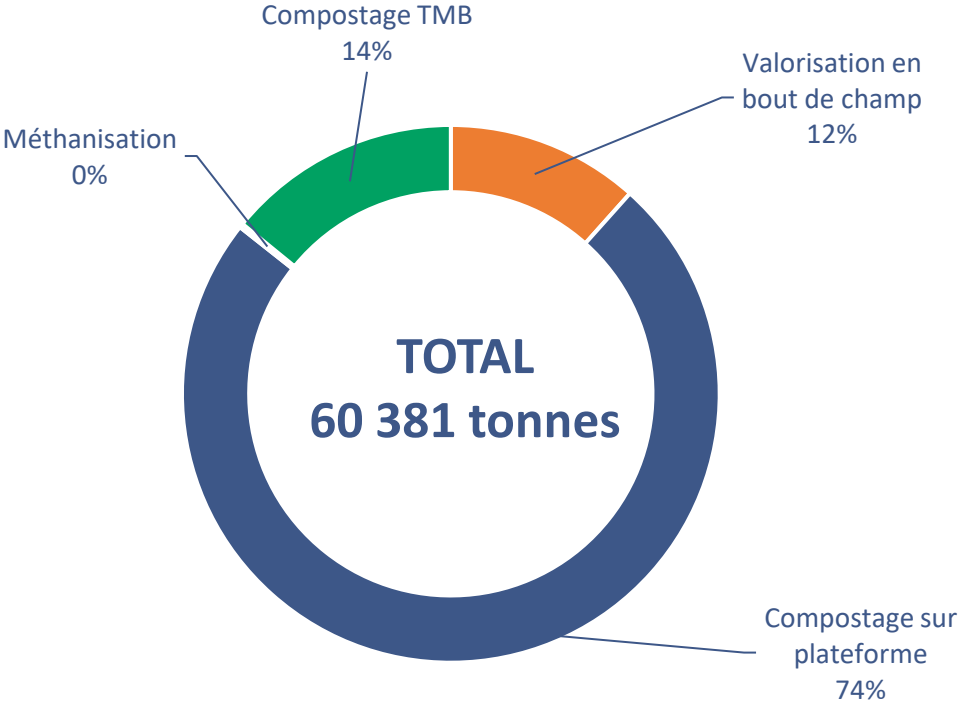


* Batteries, bois AB et B, bouteilles de gaz, briques plâtrières, cartons déchèteries, DDS hors REP, déchets pyrotechniques, extincteurs, ferrailles, gravats, huiles, plâtre; pneus, polystyrène

**Différence de tonnes sur la collecte sélective, entre les tonnes entrantes et les tonnes sortantes due aux effets de stocks

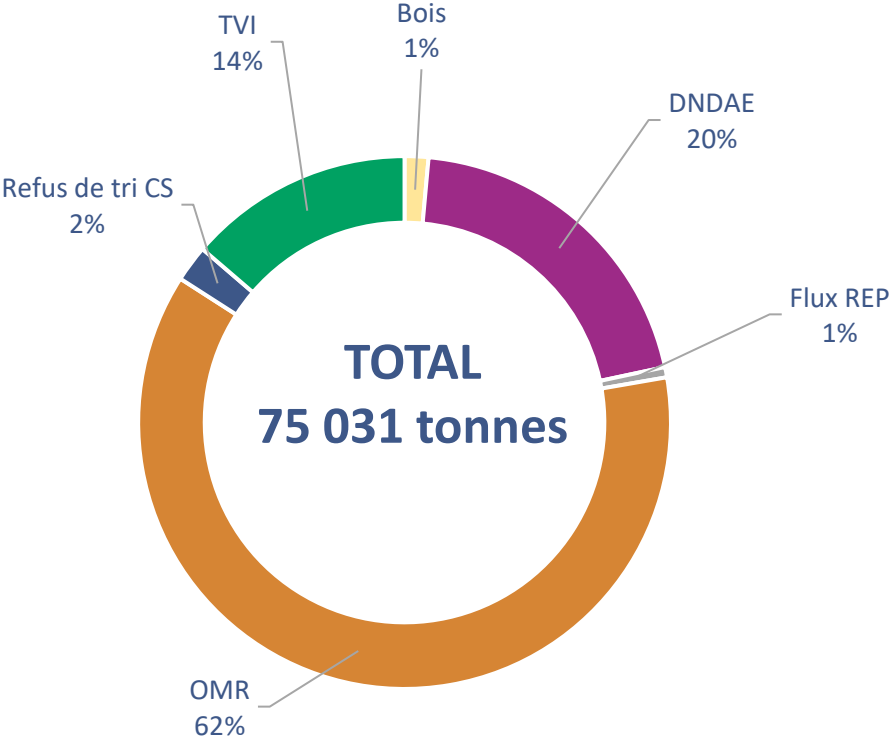
Valorisation organique

	Tonnes
Valorisation en bout de champ	7 010
Compostage sur plateforme	42 448
Compostage TMB en fermentation	8 520
Méthanisation	147



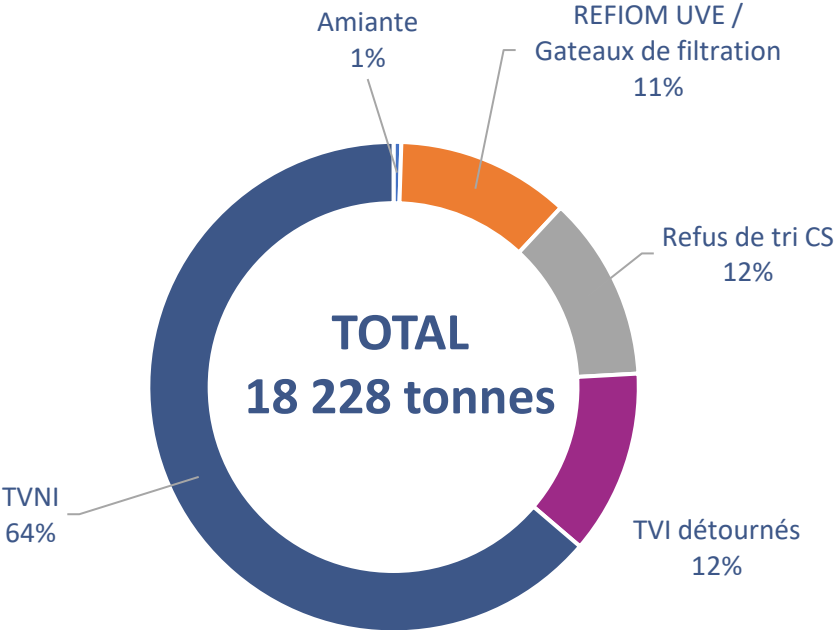
Valorisation énergétique

	Tonnes
Bois A	1 082
DND AE	15 170
Flux REP	466
OMR	46 368
Refus de tri CS	1 661
TVI	10 284



Enfouissement

	Tonnes
Amiante	93
REFIOM / Gâteaux de filtration	2 090
Refus de tri CS	2 228
TVI détournés	2 219
TVNI	11 658



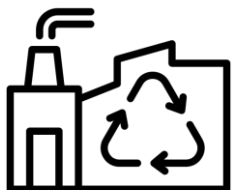
Valorisation - synthèse

Envoyé en préfecture le 17/07/2026

Reçu en préfecture le 17/07/2026

Publié le

ID : 022-252203195-20260717-DB_2026_030_RA-DE



Valorisation matière

(bois AB, cartons, éco-organismes, métaux, gravats, collecte sélective, déchets dangereux)

39%

98 591 tonnes

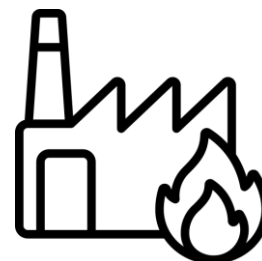


Valorisation par méthanisation ou compostage

(déchets verts, biodéchets, FFOM*)

24%

30 380 tonnes



Valorisation énergétique

(OMR, TVI, bois A, refus de process TMB, refus de tri CS)

30%

75 031 tonnes



Enfouissement

(TVNI, TVI détournés, amiante, déclassés)

7%

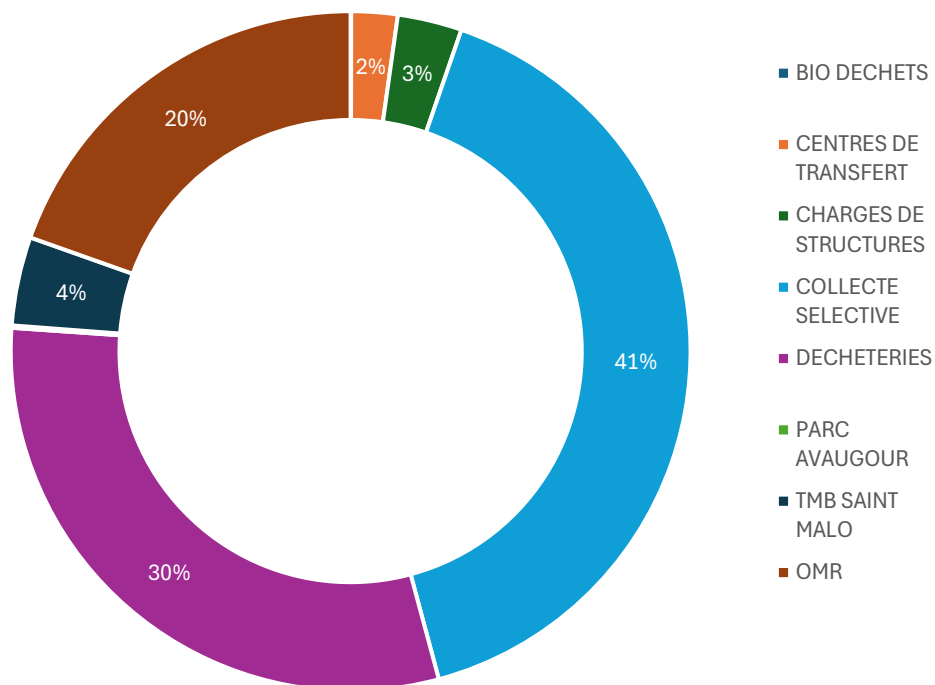
18 288 tonnes

Données financières

Dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-252203195-20260717-DB_2026_030_RA-DE

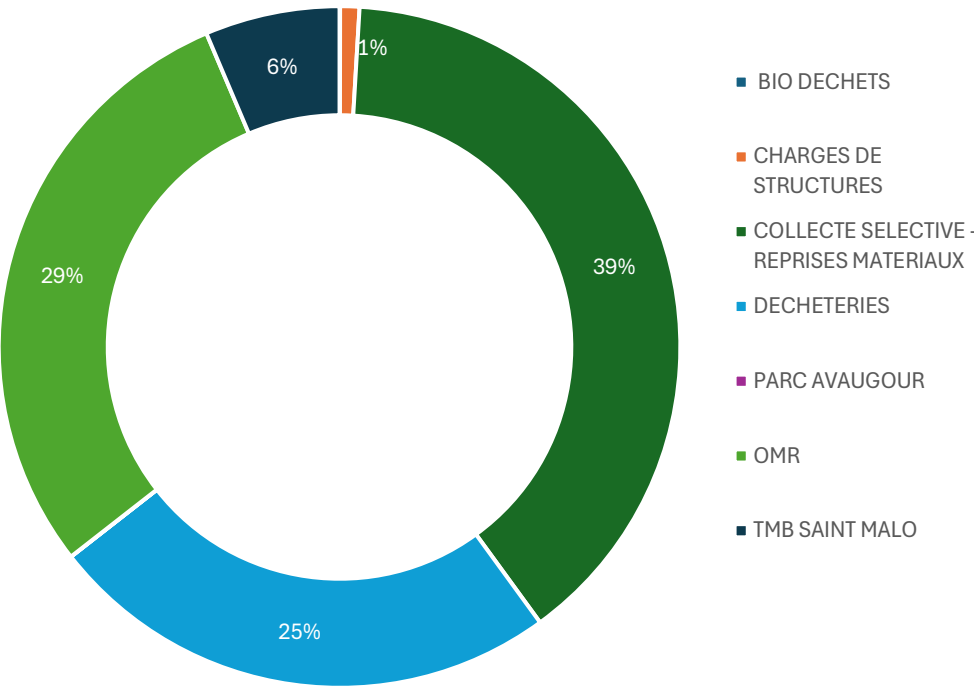
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT REELLES



CHAPITRE	CFU 2024	CFU 2025
011 - Charges à caractère général	20 687 883	26 253 308
012 - Charges de personnel et frais assimilés	933 851	875 026
014 - Atténuations de produits	131 662	107 364
65 - Autres charges de gestion courante	38 704	38 378
66 - Charges financières	59 112	34 866
67 - Charges spécifiques	18 406	226 645
Sous-total dépenses réelles	21 869 619	27 535 586
023 - virement à la section d'investissement		
042 - Opérations d'ordre transf. entre sections	1 046 175	1 146 997
TOTAL HT dépenses de fonctionnement	22 915 794	28 682 583

Recettes de fonctionnement

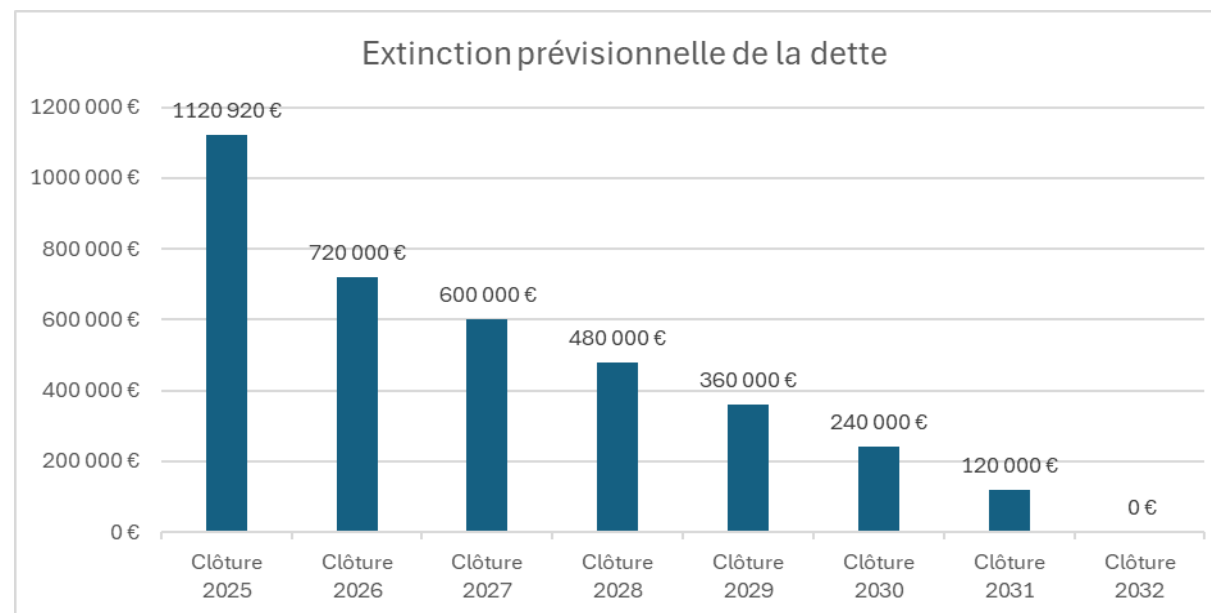
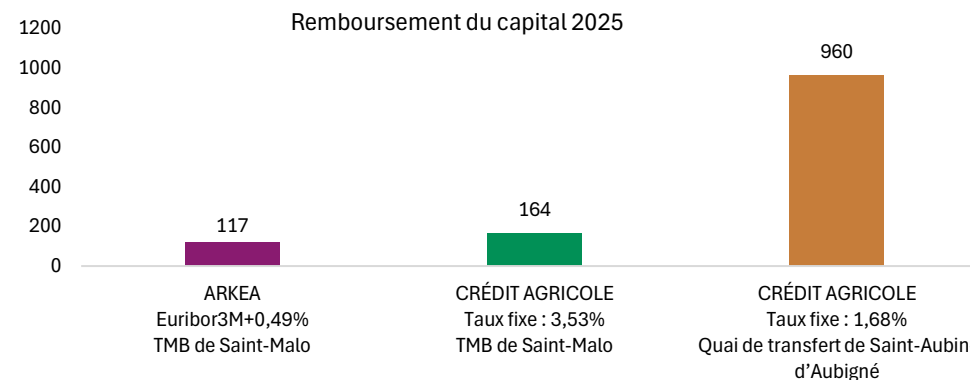
RECETTES DE FONCTIONNEMENT REELLES



CHAPITRE	CFU 2024	CFU 2025
013 - Atténuations de charges	50 634	62 934
70 - Produits des services, ventes diverses	3 107 827	2 925 720
731 - Fiscalité locale	1 340 159	1 383 450
74 - Dotations et participations	495 738	5 513 848
75 - Autres produits de gestion courante	20 353 411	21 370 895
77 - Produits spécifiques	28 728	20 891
Sous-total recettes réelles	25 376 497	31 277 738
TOTAL HT recettes de fonctionnement	25 376 497	31 277 738

Dettes au 31/12/2025

- Encours de dette = 1,12 M€
- Capacité de désendettement < 1 an
- 3 emprunts en cours en 2025 :
 - 2 pour le TMB (échéances 2026)
 - 1 pour le financement du quai de transfert (échéance 2032)



Projets 2026

Projets 2026

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-252203195-20260717-DB_2026_030_RA-DE

Administration générale

- Poursuite du travail engagé pour la gestion des données et la mise en œuvre de nouveaux outils
- Consolidation du fonctionnement des services et ajustements organisationnels – Démarche CAP 2026

Equipements industriels

- Suivi des procédures et du déroulement des travaux sur l’UVE
- Poursuite de l’étude pour le projet du non-démantèlement éventuel de la 3^{ème} ligne
- Poursuite des études pour la fermeture de l’activité TMB et l’identification de nouvelles activités sur le site en collaboration avec SMA

Transfert/transport

- Mise à disposition d’un terrain sur Plancoët pour la construction d’un centre de transfert de la collecte sélective pour Dinan Agglomération et démarrage des études préalables (faune/flore et géotechnique)
- Poursuite des études pour le projet de centre de transfert de la collecte sélective pour SMA et CCCE sur le site de Boudeville à Saint-Malo (TMB)
- Renouvellement du marché transport des OMR et de la collecte sélective

Déchets des déchèteries

- Renouvellement des marchés déchèteries

Lexique

Lexique

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-252203195-20260717-DB_2026_030_RA-DE

- ASL : Articles de Sport et Loisirs
- CCCE : Communauté de Communes Côte d'Emeraude
- CC DOL : Communauté de Commune du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel
- CS : Collecte Sélective
- CSR : Combustible Solide de Récupération
- DA : Dinan Agglomération
- DASRI : Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux
- DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement
- DEEE : Déchets d'Équipement Électrique et Électronique
- DDS: Déchets Diffus Spécifiques
- DNDAE : Déchets Non Dangereux des Activités Économiques
- DV: Déchets Verts
- FFOM : Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères
- JRM : Journaux Revues et Magazines
- MWh : Mégawattheure
- OMR : Ordures Ménagères Résiduelles
- PMCB : Produits et Matériaux de Construction issus du Bâtiment
- PSE : Polystyrène expansé
- REFIOM : Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères
- REP : Responsabilité Élargie du Producteur
- SMA : Saint-Malo Agglomération
- T : Tonnes
- TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes
- TVI : Tout-Venant Incinérable
- TVNI- Tout-Venant Non-Incinérable
- UVE : Unité de Valorisation Énergétique

ANNEXES

Déchèteries - Gravats, gravats recyclables, plâtre et amiante



	CCCE	CC Dol	DA	SMA	Valcobreizh	TOTAL
Gravats	1 307	2 747	10 396	6 605	6 678	27 733
Gravats recyclables					992	992
Amiante	67			1	25	93
Plâtre		53		45	43	141

Mode de traitement

- Gravats : enfouissement dans des centres agréés puis valorisation matière (MARC SA)
- Gravats recyclables : concassage et criblage pour une valorisation matière
50% site de Pleurtuit - 50% Société des Carrière de Brandefert (SCB) (35)
- Amiante : stockage dans des installations de déchets dangereux agréées, Bordini environnement (76)
- Plâtre : valorisation matière, Siniat (33), Placo Recycling (16)

Déchèteries - Tout-venant incinérable (TVI) et détournement



	CCCE	CC Dol	DA	SMA	Valcobreizh	TOTAL
TVI	685	728	4 218	2 144	2 445	10 219
Détournements	255	162	724	535	544	2 219

Mode de traitement

- TVI : valorisation énergétique à l'UVE de Taden
- TVI détournés : ISDND Séché ou Isigny

Détournements nécessaires car capacité d'accueil de l'UVE limitée à 10 000 tonnes

Déchèteries - Tout-venant non-incinérable (TVNI)



	CCCE	CC Dol	DA	SMA	Valcobreizh	TOTAL
TVNI	570	868	3 764	3 425	3 030	11 658

Mode de traitement

- TVNI : enfouissement dans des centres de traitement agréés ou en CSR
 - CCCE : Transfert sur site de Gaël puis envoi en enfouissement
 - CC DOL : SUEZ à Isigny le Buat (50)
 - Dinan Agglo : Séché à Changé (53)
 - Saint-Malo Agglomération : SUEZ à Isigny le Buat (50)
 - Valcobreizh : SUEZ à Isigny le Buat (50)

Déchèteries - Métaux



	CCCE	CC Dol	DA	SMA	Valcobreizh	TOTAL
Métaux	436	375	1 782	1 153	1 426	5 172



Mode de traitement

- Métaux : tri, chauffage et fusion pour une valorisation matière : AFM (44), destination bassin méditerranéen

Le SMPRB a vendu 5 172 tonnes de métaux en 2025.

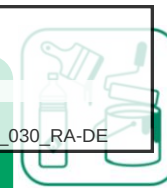
Déchèteries - Polystyrène

	CCCE	CC Dol	DA	SMA	Valcobreizh	TOTAL
Polystyrène					29	29



Mode de traitement

- Polystyrène : valorisation matière, Knauf Vitré (35)



Déchèteries - Déchets Diffus Spécifiques (DDS)

	CCCE	CC Dol	DA	SMA	Valcobreizh	TOTAL
Peintures, acides, aérosols, solvants ...	15	30	114	122	86	367
Pneus	3	-	1	2	-	6
Extincteurs	1	-	3	1	-	5
Bouteilles de gaz	2	-	2	-	1	6
Huiles végétales	3	2	10	9	9	34
Huiles minérales	8	8	42	30	45	132
Batteries	11	2	24	13	19	69
Déchets pyrotechniques	-	-	-	-	-	-

Mode de traitement

- Peintures, acides, aérosols, solvants... : valorisation énergétique et matière : neutralisation physico-chimique, incinération
- Pneus : valorisation énergétique et matière
- Extincteurs : valorisation matière
- Bouteilles de gaz : valorisation des bouteilles de gaz en état d'être réutilisées
- Huiles végétales : valorisation en biocarburant
- Batteries : valorisation matière



Déchèteries - Bois



	CCCE	CC Dol	DA	SMA	Valcobreiz h	TOTAL
Bois A	4	78	471	192	337	1 082
Bois B	34	35	195	82	173	519
Bois AB	40	208	685	379	1 090	2 403

Mode de traitement

- Bois A (bois non traité et non peint) : valorisation énergétique et matière
- Bois B (bois traité non-dangereux) : valorisation matière
- Bois AB : valorisation matière

Tri, nettoyage, broyage, fabrication de panneaux à particules

MARC SA : Linex Panneaux (76)

SUEZ : 90% Linex Panneaux (76) – 10% Chaudière Biomasse Biosynergie (76)

Déchèteries - Cartons et papiers



	CCCE	CC Dol	DA	SMA	Valcobreizh	TOTAL
Cartons	639	253	962	619	960	3 433

Mode de traitement

- Cartons : valorisation matière, compostage
Tri, mise en balle, broyage, fabrication d'une nouvelle pâte, fabrication de cartons
Cartonnerie Allard (72) - Cellulose de la Loire (56)
Le SMPRB a vendu 3 433 tonnes de cartons en 2025.

Déchèteries - Déchets verts



	CCCE	CC Dol	DA	SMA	Valcobreizh	TOTAL
Déchets verts	7 010	4 531	18 178	11 901	9 512	51 132



Mode de traitement

- Déchets verts : broyage, plateforme de compostage, valorisation en bout de champs agricole